



ORDRE DES AVOCATS DU NIGER

LE BATONNIER

Niamey, le 12 janvier 2015

MONSIEUR LE BÂTONNIER
DE L'ORDRE DES AVOCATS DU
BARREAU DU SENEGAL

N/Réf. : 169/BAT/SD/2015

Objet : Invitation / Rentrée Solennelle
du Barreau du NIGER.

Monsieur le Bâtonnier, cher Confrère,

J'ai l'agréable plaisir de vous inviter à la Traditionnelle Rentrée Solennelle du Barreau du NIGER qui aura lieu les 18, 19 et 20 février 2015 sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République du NIGER.

Le thème retenu cette année est "AVOCAT ET ETHIQUE".

A ce titre, il est prévu un colloque sur le même thème en prélude à la cérémonie de la Rentrée.

Le Barreau du NIGER vous serait très reconnaissant d'être à ses côtés pour contribuer à la préservation des valeurs qui font la noblesse de notre profession et au rayonnement de celle-ci.

En outre, en marge de la rentrée, il est prévu la Conférence de presse des Bâtonniers de l'espace UEMOA pour exposer les innovations et les implications du Règlement n° 5 de l'UEMOA harmonisant l'accès et l'exercice de la profession.

Ci-joints les formulaires d'inscription et d'hébergement ainsi que le programme.

Je vous prie de bien vouloir faire une large diffusion de cette invitation auprès des confrères de votre barreau que nous serons honorés de recevoir à Niamey.

Dans l'attente de vous accueillir, Je vous prie de croire, Monsieur le Bâtonnier et Cher Confrère, en l'assurance de mes bien dévoués sentiments.

Daouda SAMNA
Le Bâtonnier de l'Ordre

